

Une personne qui emprunterait cette route à la fin du printemps ou au début de l'été pourrait y voir surtout le matin des troupeaux de 30 ou 40 bisons. Peace Point est une des régions les plus belles du parc, avec ses peuplements de peupliers blancs qui surplombent la rivière la Paix et de l'autre côté une vue panoramique des longues pentes couvertes d'une forêt de pins dressant leurs frondaisons vertes et sombres sur le fond du ciel habituellement bleu. Le portage Embarass est situé dans le coin sud-est du parc.

Le parc national de Wood-Buffalo fut établi en 1922 pour protéger ce qui restait des troupeaux de bisons des bois, espèce d'une taille un peu plus grande et d'une robe plus foncée que le bison des plaines. Plus tard, en 1920, et au début de 1925, les troupeaux de bisons des plaines furent déplacés et acheminés vers le parc où ils se sont croisés librement avec les bisons des bois, produisant des spécimens de grande taille et vigoureux. Depuis 1967, des facteurs naturels tels les noyades, les hivers rigoureux, les prédateurs et la maladie ont contenu la taille des troupeaux.

La population actuelle de bisons est d'environ 9,000 à 10,000 têtes, soit quelque peu inférieure à ce qu'elle était il y a quelques années. On estime que le parc Wood-Buffalo pourrait actuellement faire vivre de 30,000 à 40,000 bisons dans des conditions naturelles d'alimentation. Le parc a présentement une superficie de 17,300 milles carrés.

Ces terres perdront leur statut de parc après leur cession à la province de l'Alberta qui à son tour les cédera au gouvernement fédéral à titre de réserve indienne. Cette transaction nécessitera l'adoption par le gouvernement fédéral d'une modification à la loi actuelle régissant les parcs. De plus, on ne doit pas écarter d'autres modalités de cession de ces terres.

Un porte-parole de l'Association des Indiens de l'Alberta a déclaré publiquement que la bande entend par la suite exploiter à ciel ouvert la mine de gypse à Peace Point et entreprendre des activités d'élevage de bêtes sauvages et d'agriculture au centre de ce parc.

Dans ces circonstances, il est inévitable que, tôt ou tard, on retrouvera peu à peu dans ce qui fut un parc de nouvelles routes, ainsi que des chalands, des machines lourdes, des logements et du bétail. Il n'est pas difficile de deviner les événements qui suivront ce pillage qui s'annonce. On a aussi reçu des renseignements de sources fiables révélant que des sociétés d'aménagement foncier encouragent les indigènes depuis plus d'un an à exercer des pressions pour obtenir les terrains du gisement de gypse à Peace Point.

On est en train de transférer ces terrains unilatéralement sans audience publique, ce qui établira un précédent pour tous ces genres de transferts dans les parcs nationaux. Il faut s'inquiéter de ce transfert de terrain qui constituait un parc sans que le grand public soit mis au courant de ce qui se passe et de toutes les conséquences qui en découlent.

Le 3 février 1975, au cours d'une entrevue télévisée à l'émission *Hourglass* du réseau anglais de l'État, le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien (M. Buchanan) a réitéré l'intention de son ministère de ne plus considérer 41,824 acres de terrain comme faisant du parc national Wood-Buffalo.

La lutte pour établir et préserver l'intégrité des parcs nationaux du Canada est difficile dans le meilleur des temps sans ce dangereux précédent. La cession d'une partie d'un parc national à cette fin n'est définitivement

L'ajournement

pas acceptable. Une loi a permis de mettre de côté les terres de nos parcs nationaux afin de les conserver dans leur état sauvage à l'intention des générations futures. C'est le devoir de tous les Canadiens de veiller sur cet héritage naturel des générations actuelles et de celles qui les suivront.

Pourtant, le gouvernement refuse de tenir des audiences publiques au cours desquelles les Canadiens pourraient faire connaître leurs points de vue. N'était-ce pas le premier ministre lui-même (M. Trudeau) qui disait l'autre jour que la volonté de la population primait tout au Canada. Est-ce là le genre de gouvernement auquel il songeait?

Le 16 décembre dernier, j'ai posé au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien la question suivante:

Son ministère a-t-il approuvé la cession d'environ 40,000 acres de terres dans le parc national Wood Buffalo...

Le ministre a répondu ce qui suit:

Monsieur l'Orateur, nous avons reçu une demande pour ce terrain, mais aucune décision n'a encore été prise.

Dans une question supplémentaire, j'ai demandé au ministre pourquoi son bureau régional à Edmonton avait confirmé que ces terres devaient changer de mains. Il a répondu en disant qu'il n'était pas au courant de l'affaire, mais qu'il serait heureux d'aller aux renseignements.

J'en conclus l'une de deux choses: soit que le ministre ignore ce qui se passe dans son ministère, soit qu'il tient à garder le public dans l'ignorance de ce qui s'y passe. Je suis porté à croire qu'il ne tient pas à ce que le public sache qu'il existe un conflit d'intérêts réel au ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien de qui relèvent les parcs au Canada, et que ce qui est excellent pour le ministère peut être désastreux pour les parcs canadiens. Aussi bien dire qu'il y a négociations au sein d'un même ministère, que le problème s'y situe; cette situation doit être corrigée.

En terminant, permettez-moi de déclarer qu'à mon avis il faut respecter les trois accords avec nos autochtones, mais pas au détriment de nos parcs nationaux.

● (2230)

Mme Iona Campagnolo (secrétaire parlementaire du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Madame l'Orateur, pour répondre à la question du député de Pembina (M. Elzinga), j'estime qu'il serait bon de se replacer dans le contexte de l'affaire et de se reporter aux délibérations du comité permanent des Affaires indiennes et du Nord canadien du 18 décembre 1973, où le ministre d'alors, l'honorable Jean Chrétien, l'actuel président du Conseil du Trésor, avait déclaré:

Je voudrais informer les membres du comité que la même difficulté s'est posée dans le parc national de Wood Buffalo. Il y a un groupe d'Indiens qui vivent dans le parc, et je leur ai dit que leur droit au terrain prévaudrait sur le contrôle du parc. Ces Chipewyans de Fort Chipewyan essaient maintenant d'identifier la pièce de terrain qui demeurera leur propriété, même si elle se trouve dans le parc. Nous reconnaissons que leurs droits étaient acquis avant l'ouverture du parc national.

Il avait dit aussi:

... en vertu de la loi sur l'expropriation, nous négocierons avec les Indiens si nous avons besoin de terrain pour les parcs.

Si nous revenons à la situation actuelle qui a donné lieu à cette question, le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien (M. Buchanan) est chargé, en vertu du traité n° 8, de veiller à ce que les Indiens de Fort Chipewyan reçoivent 97,280 acres de terrain. Ils ont demandé que 40,000 acres soient choisis sur les terres du parc natio-